

Attention au dioxyde de titane E171!

Abderrahim DERRAJI - 2017-01-24 02:57:03 - Vu sur pharmacie.ma

Des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), ont publiée le vendredi 20 janvier 2016 dans Scientific Reports, les résultats d'une étude menée chez le rat qui a révélé que le dioxyde de titane (TiO₂), est nocif pour le système immunitaire. Il serait également cancérigène. Le TiO₂ qui se présente sous forme nanoparticulaire, entre dans la composition de nombreux produits comme les cosmétiques, les dentifrices, les crèmes solaires et diverses formulations pharmaceutiques. On le trouve également dans les peintures et dans les matériaux de construction. L'association Agir pour l'environnement avait déjà révélé, l'été dernier, la présence de cet additif dans des chewing-gums Malabar, des biscuits LU, et de la blanquette de veau William Saurin. Dans un communiqué du 19 janvier, cette même association a montré que le TiO₂ se trouve également dans les bonbons Têtes brûlées et les chewing-gums NEW'R de Leclerc. Des chercheurs de l'INRA, associés à l'Anses, au CEA, à l'université Grenoble-Alpes, au synchrotron Soleil et à l'Institut des sciences et technologies du Luxembourg, ont fait boire aux rats, de l'eau contenant de l'E171. Le dosage administré est proche de l'exposition alimentaire humaine, soit 10 milligrammes par kilo de poids corporel et par jour. Ces chercheurs ont pu montrer, pour la première fois, in vivo, que le TiO₂ franchit la barrière intestinale et passe dans le sang, comme le prouvent les nanoparticules retrouvées ensuite dans le foie des rongeurs. Par ailleurs, le TiO₂, altérerait le système immunitaire des animaux. Une administration par voie orale pendant 100 jours, de cet additif, a un effet initiateur et promoteur des stades précoces de la cancérogénèse colorectale. D'après Fabrice Pierre, ces résultats ne sont pas extrapolables à des stades plus avancés du cancer colorectal, car ces lésions n'évoluent pas systématiquement vers un cancer. Ils ne permettent pas non plus d'extrapoler ces conclusions à l'homme. Sans attendre, le gouvernement français a annoncé, vendredi dernier, qu'il saisissait l'Anses afin de déterminer si l'additif alimentaire E171 présentait un éventuel danger pour les consommateurs. La députée européenne Michèle Rivasi (EELV), estime que le bon sens voudrait que cet agent blanchissant soit banni de la filière agroalimentaire.